



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

PREFECTURE

Direction des relations
avec les collectivités locales

Toulouse, le **25 NOV. 2014**

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUETE PUBLIQUE

GRAND PROJET FERROVIAIRE DU SUD-OUEST : REALISATION PAR RESEAU FERRE DE FRANCE DES AMENAGEMENTS FERROVIAIRES AU NORD DE TOULOUSE DANS LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

L'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux projetés sur le territoire des communes de Toulouse, Fenouillet, Lespinasse, Saint-Jory et Castelnau d'Estrétefonds et à la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Toulouse Métropole -communes de Toulouse, Fenouillet, Lespinasse et Saint-Jory- et du plan local d'urbanisme de Castelnau d'Estrétefonds, ouverte le 14 octobre 2014, est prolongée de 30 jours jusqu'au 7 janvier 2015 inclus.

Le président et les membres de la commission d'enquête se tiendront, ensemble ou à tour de rôle, à la disposition du public pour recevoir ses observations lors des deux permanences supplémentaires suivantes :

- à la mairie de Lespinasse, place de l'Occitanie, le mardi 16 décembre 2014 de 16h00 à 19h00,
- à la préfecture de la Haute-Garonne, 1 place Saint-Etienne à Toulouse, le mardi 6 janvier 2015 de 15h30 à 18h30.

Les autres dispositions de l'avis d'ouverture d'enquête du 25 août 2014 sont inchangées, notamment les modalités de consultation et de communicabilité du dossier d'enquête et de dépôt des observations du public, telles que publiées à la préfecture de la Haute-Garonne, en mairies de Toulouse, Fenouillet, Lespinasse, Saint-Jory, Castelnau d'Estrétefonds, Aucamville, Bruguières, Gagnac-sur-Garonne, Grenade, Ondes, Saint-Alban, Saint-Rustice et Saint-Sauveur, sur les lieux prévus pour la réalisation de l'opération ainsi que sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Garonne à l'adresse www.haute-garonne.gouv.fr/enqueteAFNT.

Pour le préfet, et par délégation,
Le secrétaire général


Thierry BONNIER